



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 277 DU 2 AU 8 AOUT 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 7 personnes tuées dont 4 retrouvées cadavres et 1 victime d'exécution extrajudiciaire, 2 enlevées et 2 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes et 1 fille mineure tuées.

Les membres du parti CNL n'ont pas été épargnés : 2 enlevés et 2 arrêtés arbitrairement.

Des policiers, des militaires, des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur la gestion du Covid-19 et des faits sécuritaires ayant emporté des vies humaines.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DES FAITS SECURITAIRES

III. DE LA GESTION DE LA COVID-19

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	3
I.1.DU DROIT A LA VIE	3
I.2.DU DROIT A LA LIBERTE.....	3
I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	3
I.2.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....	4
II. DES FAITS SECURITAIRES.....	4
II.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	4
II.2. DES PERSONNES TUEES PAR REGLEMENT DE COMPTE.....	5
II.3.AUTRES FAITS SECURITAIRES	5
III.DE LA GESTION DE LA COVID-19	6
IV. CONCLUSION	7

SIGLES ET ABREVIATIONS

AT	: <i>Agents de Transmission</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FBU	: <i>Françs Burundais</i>
Lt	: <i>Lieutenant</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Un détenu tué au cachot en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 6 août 2021, au chef-lieu et centre de la commune Rugombo, province Cibitoke, un homme non identifié détenu au cachot du SNR a été tué par des agents du SNR. Selon des sources sur place, cet homme avait été emmené à ce cachot à bord d'un véhicule du responsable provincial du SNR à Cibitoke en date 3 août 2021. Selon les mêmes sources, depuis cette date, ces agents qui montaient la garde de ce cachot tabassaient cet homme avec des gourdins en le forçant à accepter qu'il était membre d'un groupe armé. En date du 6 août 2021, vers 3 heures, ces agents ont fait sortir le cadavre de cet homme emballé dans un sac contenant des pierres et l'ont conduit à bord de leur véhicule vers la rivière Rusizi, côté Nyamitanga de la commune Buganda.

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 3 août 2021, vers 23 heures, sur la 4^{ème} avenue, tout près de l'Eglise Emmanuel, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza,

un homme non identifié qui passait a été fusillé par des militaires, AT du Lt. Colonel Aaron Ndayishimiye, commandant du 212^{ème} Bataillon basé dans la forêt de Rukoko. Selon des sources sur place, en date du 4 août 2021, très tôt le matin, le cadavre de cet homme a été enterré par des Imbonerakure au cimetière de Mpanda à l'endroit communément appelé Ceceni, sur l'ordre du prénommé Laurent, responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline, le surnommé Kigeri, responsable des Imbonerakure sur cette colline et Olivier Nzitunga, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Buringa.

Un détenu tué au cachot en commune Rugombo, province Cibitoke

Une personne tuée en commune Gihanga, province Bubanza

I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Un membre du parti CNL enlevé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 5 août 2021, sur la 13^{ème} avenue, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Diomède Mukaza, natif de cette localité, membre du parti CNL, a été enlevé chez lui par Lt. Colonel Aaron Ndayishimiye après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, des militaires et des policiers dirigés par Aaron sur cette colline ont fouillé le domicile de Diomède avant de l'arrêter, le même jour. Selon les mêmes sources, avant cette fouille, des militaires avaient déposé des car-

touches et jumelle militaire à l'extérieur du domicile de Diomède et ils l'ont accusé de détenir ces objets. Lt Colonel Aaron a dit à Diomède de dire au revoir à sa famille et qu'il ne reviendra pas avant de le conduire vers une destination inconnue.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 8 août 2021, vers 17 heures, sur la colline Gatunguru-Karamu, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Zacharie Ntunzwenimana, membre du parti CNL, a été enlevé par quatre agents du SNR dont deux en tenues policières et d'autres en tenues civiles. Selon des sources sur place, Zacharie a été embarqué dans un véhicule du SNR de marque hilux double cabine à vitre teintées, immatriculé D 6392 A et conduit vers une destination inconnue.

Un membre du parti CNL enlevé en commune Gihanga, province Bubanza

Un membre du parti CNL enlevé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

1.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 5 août 2021, vers 21 heures, sur la colline et zone Mubone, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Audace Simbakwira, membre du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Jonathan et Evode, accompagnés par des militaires de la position de Mubone. Le motif de son arrestation est lié à son appartenance politique. Il a été conduit et détenu à cette position.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

En date du 3 août 2021, vers 22 heures, Ernest Mbazumutima, responsable du parti CNL en commune

Gitobe, province Kirundo a été arrêté par des policiers à bord d'un véhicule de type pick-up aux vitres teintées appartenant au commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ de Kirundo. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitobe, province Kirundo

II. DES FAITS SECURITAIRES

II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Deux corps sans vie d'une femme et de sa fillette retrouvés en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2021 indique qu'en date du 1^{er} août 2021, sur la colline Mugendo-Ruko, zone Nyagasa, commune Mugamba, province Bururi, un corps sans vie de Régine Niyonkuru, enseignante à l'ECOFO Ruko et celui de sa fille Kessy Iteka, âgée de 13 ans, élève en 8^{ème} année à cette même école, ont été retrouvés dans leur maison. Selon des sources sur place, ce

crime a été commis par des gens non identifiés à l'aide des armes blanches quand le chef de cette famille n'était pas à la maison car il travaille

au service de l'urbanisme en province Gitega. Selon les mêmes sources, Pierre Claver Ruvuto, beau-frère de Régine, Gordien Nkurunziza, Gordien Ntayerana, collègues de Régine à ECOFO Ruko, Aimé Floris Boneza et Steven Akintije ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête tandis que leur travailleur domestique a pris fuite après le crime.

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 2 août 2021, vers 14 heures, dans le marais de Nakiyange séparant la commune Giteranyi, province Muyinga et Bwambarangwe en province Kirundo, au côté de la sous colline Bucamihigo, colline Mugongo, zone Kimeza, commune Bwambarangwe, province Kirundo, un corps sans vie de Claudine Irankunda, âgée de

20 ans, résidant sur la colline Mangoma, commune Giteranyi, province Muyinga, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le cadavre a été remis à sa famille

Deux corps sans vie d'une femme et de sa fillette retrouvés en commune Mugamba, province Bururi

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Bwambarangwe, province Kirundo

pour enterrement après un constat de l'OPJ. Selon les mêmes sources, la fille était disparue en date du 28 juillet 2021 après avoir indiqué qu'elle allait arroser des cultures dans le marais et après sa famille avait été informée qu'elle allait rendre visite à une parenté de cette localité.

II.2. DES PERSONNES TUEES PAR REGLEMENT DE COMPTE

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2021 indique que dans la nuit du 1^{er} août 2021, sur la colline Muzamba, zone et commune Songa, province Bururi, le nommé Déo Irakoze, enseignant au Lycée communal Manyoni, a été tué à coups de bâton par son petit frère Ndayishimiye. Selon des sources sur place, la victime a été con-

duite à l'hôpital Matana où elle a rendu son âme. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police de Songa en collaboration avec l'administration communale et a été conduit au cachot du poste de police de Songa. Selon les mêmes sources, une dispute liée à l'utilisation d'un tuyau d'irrigation des champs a été à l'origine du crime.

II.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Rutovu, province Bururi

En date du 6 août 2021, un corps sans vie de Lionel Kubwimana, âgé de 20 ans, fils de Sabimbona Emmanuel et Niyizonkiza Berthe originaire de la colline Ruhando, zone Muzenga, commune Rutovu, province Bururi a été retrouvé. Selon des sources sur place, il s'est suicidé à l'aide d'une corde dans sa chambre à coucher à l'intérieur de la maison de ses parents. Selon les mêmes sources, son père a été également retrouvé mort suicidé en date du 15 juillet 2021 à l'aide d'une corde dans sa maison. Les détails sur ces crimes n'ont pas été connus.

Une boutique d'un membre du parti CNL pillée en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 août 2021 indique qu'en date du 25 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rushemeza, zone Muzenga, commune et province Bururi, des biens se trouvant dans une boutique appartenant à Olivier, membre du parti CNL, ont été pillés par un groupe des jeunes Imbonerakure de cette colline à main armée dirigés par Muni, leur chef. Selon des sources sur place, le lendemain matin, des cartouches d'un fusil de type kalachnikov et une paire de tenus militaires laissés par ces Imbonerakure ont été trouvés dans cette boutique. Selon les mêmes sources, Athanase Nishimwe, Elysée et Sylvain fils de Ndikumana et Aurélie, Japhet fils de Ntiyibwa et Monique, tous Imbonerakure résidents sur cette colline et ayant volé de l'argent et des articles divers de cette boutique, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de la brigade de Bururi.

Vol des biens en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 août 2021 indique qu'en date du 1^{er} août 2021,

vers 21 heures, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de trois Imbonerakure à savoir François Mitera, Nshimirimana et Tuyisenge, leur responsable sur cette colline, se sont introduits dans la maison de Pauline Misago, veuve, âgée de 50 ans et y ont volé des biens appartenant à Stany Gahungu, âgé de 57 ans, visiteur, aide infirmier, originaire de la colline et zone Ntunda, commune Gitaramuka de la même province, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, parmi les biens volés, il y avait un vélo, son téléphone portable, un drap, un pantalon et une somme de 30.000 fbu. Selon les mêmes sources, la victime a porté plainte cette même nuit auprès du chef de colline qui ne l'a pas écouté et le lendemain, elle est allée chez un OPJ. En date du 3 août 2021, celui-ci les a auditionnés et sur son ordre, ils ont remis à la victime tout ce qu'ils avaient volé avec un dédommagement de 15.000 fbu chacun.

Une maison brûlée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 août 2021 indique qu'en date du 19 juillet 2021, vers 19 heures, sur la sous colline Nyarugati, colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une maison de Gérard Niyonzima, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD a pris feu à partir de l'extérieur et a été complètement détruite. Selon des sources sur place, il n'y a pas eu des dégâts humains mais tous les biens comme des vivres, des habits et du matériel ménager ont pris feu. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs n'ont pas été identifiés mais le chef de ménage a suspecté ses frères avec qui il est en conflit foncier.

III. DE LA GESTION DE LA COVID-19

Des cas testés positifs à la covid-19 en province Cankuzo et Rutana

Dans la semaine du 2 au 8 août 2021, dans les provinces Cankuzo et Rutana, 295 personnes ont été testées positives au covid-19. Selon des sources sur place, en date du 3 août 2021, cinquante-cinq personnes dont 25 cas à l'hôpital de Cankuzo et 30 cas à l'Hôpital de Murore, en commune Gisagara, ont été testées positives au covid-19. En province Rutana, pendant cette même semaine, ont été testées positives 240 personnes. Ces effectifs élevés sont dus

essentiellement à une insuffisance dans la sensibilisation sur le respect des mesures de prévention contre cette pandémie par la population et dans la mise en application desdites mesures. Selon des sources sur place, des gens continuent à se saluer comme d'habitude et à s'embrasser, une absence de distanciation sociale en cas d'attroupements ou lors des fêtes ou d'autres circonstances faisant participer un grand nombre de personnes et une absence de contrôle du port de masque.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées à la gestion de la Covid-19 et aux faits sécuritaires.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.